

Ces projets de tours qui font débat à Rennes

Pour éviter l'explosion des prix de l'immobilier, la Ville autorise les grands immeubles. Les riverains n'y sont pas toujours favorables. Les différents collectifs s'unissent.

Enquête

Plus grand, plus haut

C'est une ligne assumée par la mairie, et réaffirmée dans le nouveau plan local d'urbanisme (PLU), signé début de février. Rennes construira plus grand, plus haut, sous peine « de voir les prix de l'immobilier s'envoler » en provoquant l'exode des classes populaires et moyennes de la ville, fait valoir Nathalie Appéré, la maire.

Elle met aussi en avant la préservation des terres agricoles autour de Rennes pour expliquer qu'on ne peut pas étendre Rennes indéfiniment vers la campagne (Ouest-France de lundi 18 mars).

Mais si la plupart des projets sont bien acceptés, quelques-uns sont à l'origine de débats houleux entre les riverains, les promoteurs et la municipalité.

À la Poterie, la Tour de l'Aiguillon

Dès 2022, cette tour devrait pousser au 171, rue de Vern pour accueillir le nouveau siège social d'Aiguillon habitat, sur 17 étages.

Des habitants de la Poterie se sont réunis au sein du collectif Nanssa (Non au nouveau site du siège de l'Aiguillon) pour lancer une pétition et l'éviter. C'est moins avec la mairie qu'avec Aiguillon construction qu'ils auront affaire. Une réunion publique pour les réunir est prévue le 11 avril, à la maison du Ronceray.

L'immeuble Jules-Ferry, avenue Jean-Guéhenno

Aucun permis de construire n'a encore été déposé, et la dernière réunion entre promoteurs et riverains a eu lieu lundi 11 mars, pour le projet d'immeuble Jules-Ferry d'Archipel Habitat, rue Jean-Guéhenno, près de la fac de droit.

« Le promoteur règle des problèmes de forme, mais la hauteur du bâtiment n'est toujours pas modifiée, donc on n'est pas satisfaits du



Au moins treize nouveaux immeubles et tours devraient être construits dans les trois ans à venir, à Rennes. La carte est une version interactive sur ouest-france.fr.

tout », relève Michel Coignard, président des Amis du patrimoine rennais, qui a lancé une pétition en ligne contre cet immeuble en novembre dernier. Le projet prévoit toujours sept étages pour quarante logements, là où ses opposants voudraient le réduire à moins de cinq étages. Alors, « chacun reste sur ses positions ».

L'immeuble boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

En juillet dernier, le projet prévoyait une tour de 43 m de haut pour quatorze étages, au bord du canal d'Ille-et-Rance, en lieu et place d'une maison. « Très agacés par la façon dont sont amenées les choses », des riverains ont constitué l'association Les Amis d'Auguste et Anatole, en janvier,

et lancé une pétition contre la construction.

Le groupe revendique une quarantaine de membres. Finalement, le nouveau plan local d'urbanisme, voté en février, a tenu compte de ces remarques, ainsi que des mêmes réserves du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique : la maison actuelle sera conservée et le bâtiment ne fera plus que neuf étages.

Les Amis d'Auguste et Anatole ne valident pourtant pas cette nouvelle proposition.

« On veut revenir au PLU précédent, soit à quatre étages maximum. En plus, on est sur une zone inondable et on a déjà des problèmes d'extraction d'eau, s'étrangle Arnaud Ladagnous. Ça ressemble à une

course en avant un peu fi... La tour n'est pas la solution

Les collectifs s'unissent

Les Amis d'Auguste et Anatole sont unis aux collectifs ZAC Sancé, Nanssa, et à l'Association Smadec pour lancer une « Traitons de la problématique de la densité et de la cohérence des quartiers en conseil municipal de Rennes », en décembre.

Ils organisent la résistance et multiplient les contacts avec des collectifs spécialisés en urbanisme. « On veut faire invalider le PLU ». Dans ce cas, si la pétition recueille suffisamment de signatures, oblige la ville à le redébattre en conseil municipal. Pauline

Au Landry « 500 logements, c'est une pilule qui ne passe pas »